

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

SEANCE DU BUREAU COMMUNAUTAIRE DU 17 NOVEMBRE 2016

DELIBERATION N°BC/2016.00476

MARCHE 2016 VO 437 - CREATION D'UN PARKING SUR LA COMMUNE DE SAINT-PAUL-EN-JAREZ - AVENANT N°1

Le Bureau communautaire a été convoqué le 10 novembre 2016

Nombre de membres en exercice : 51

Nombre de présents : 45

Nombre de pouvoirs : 1

Nombre de voix : 46

Membres titulaires présents :

M. Gilles ARTIGUES, M. Jean-François BARNIER, M. Jean-Alain BARRIER, M. Denis BARRIOL, M. Eric BERLIVET, M. Jean-Claude CHARVIN, M. Jean-Luc DEGRAIX, M. Gilles ESTABLE, M. Marc FAURE, M. Bernard FAUVEL, M. Christophe FAVERJON, Mme Sylvie FAYOLLE, M. Christian FAYOLLE, M. Jean-Claude FLACHAT, M. Luc FRANCOIS, M. Michel GANDILHON, M. Pascal GARRIDO, M. Roland GOUJON, M. Rémy GUYOT, M. Raymond JOASSARD, M. Christian JULIEN, M. Robert KARULAK, M. Bernard LAGET, M. Michel MAISONNETTE, M. Pascal MAJONCHI, M. Yves MORAND, Mme Michèle NIEBUDKOWSKI, M. Yves PARTRAT, M. Jean-Michel PAUZE, M. Gilles PERACHE, M. Gaël PERDRIAU, M. Marc PETIT, M. Jean-Philippe PORCHEROT, M. Hervé REYNAUD, M. Jean-Paul RIVAT, M. Marc ROSIER, M. Jean-Claude SCHALK, M. Joseph SOTTON, M. Gérard TARDY, M. Jean-Marc THELISSON, M. Gilles THIZY, M. Daniel TORGUES, M. Alain VERCHERAND, M. Enzo VIVIANI, M. Georges ZIEGLER

Pouvoirs :

M. Gérard MANET donne pouvoir à M. Hervé REYNAUD

Membres titulaires absents excusés :

M. Paul CELLE, M. Marc CHAVANNE, M. Daniel JACQUEMET, M. Marc JANDOT, M. Yves LECOCCQ

Secrétaire de Séance :

M. Rémy GUYOT

REÇU EN PREFECTURE

Le 29 novembre 2016

VIA DOTELEC - iXBus

042-244200770-20161005-D20160047610-DE

DATE D'AFFICHAGE :20161129

DELIBERATION DU BUREAU COMMUNAUTAIRE DU 17 NOVEMBRE 2016

MARCHE 2016 VO 437 - CREATION D'UN PARKING SUR LA COMMUNE DE SAINT-PAUL-EN-JAREZ - AVENANT N°1

Par décision du 17 mai 2016, la Ville de Saint-Paul-en-Jarez a confié la création d'un parking à la société STALTP – 5 rue Salvador Allende – 42350 La Talaudière.

Ce marché a été notifié le 17 mai 2016 pour un montant de 55 125,39 € HT.

En cours d'exécution, les aléas de chantier suivants ont été rencontrés :

- présence de rochers non prévus,
- présence d'eau de ruissellement.

Par conséquent, des travaux de terrassement supplémentaires ont été conduits et un drain a été posé en aval du parking.

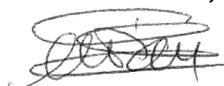
Les travaux supplémentaires s'élèvent à 7 083,39 € HT, portant le montant total du marché à 62 608,78 € HT, ce qui représente une augmentation de + 12,84 % du montant initial du marché.

Le Bureau de Saint-Etienne Métropole, après en avoir délibéré :

- **approuve la passation d'un avenant n°1 au marché N°2016VO437,**
- **autorise Monsieur le Président, ou son représentant dûment habilité, à signer l'avenant n° 1 au marché de voirie N°2016 VO 437 Création d'un parking – commune de Saint-Paul-en-Jarez,**
- **la dépense correspondante sera imputée sur de l'investissement – VOIRIE 2315 opération 66 destination PJAR.**

Ce dossier a été adopté à l'unanimité.

Pour extrait,
Le Président,



Gaël PERDRIAU